



## La dynamique des échanges régionaux des céréales en Afrique de l'Ouest / Résumé

20 juin 2010

### *Avertissement :*

*Le RECA vous propose le résumé de l'étude intitulée : « La dynamique des échanges régionaux des céréales en Afrique de l'Ouest ». Cette étude a été publiée en mai 2010 par Bio Goura SOULE et Sanni GANSARI.*

*Elle est réalisée dans le cadre du programme « Strengthening Regional Agricultural Integration in West Africa – SRAI », programme mis en œuvre par le Michigan State University et financé par la « Syngenta Foundation for Sustainable Agriculture ».*

*L'intégralité du document est disponible en ligne / 111 pages - 2,38 Mo*

[http://aec3.aec.msu.edu/fs2/srai/Dynamique\\_des\\_echanges\\_revue.pdf](http://aec3.aec.msu.edu/fs2/srai/Dynamique_des_echanges_revue.pdf)

Le marché régional des produits céréaliers et du niébé, qui les accompagne souvent, constitue une composante essentielle des échanges régionaux, même si l'ampleur des transactions est encore mal connue, bien que les meilleurs systèmes régionaux d'information soient concentrés sur cette catégorie de produits.

### **Les mutations des bassins de production**

La production des céréales (maïs, mil, sorgho et riz paddy) est passée de quelques 16 millions de tonnes en 1980 à environ **52 millions de tonnes en 2008**. En général, le rythme d'accroissement des productions agricoles, estimé à environ 4%, est supérieur à celui de la population, estimé à 2,6%. L'augmentation de la production des céréales s'explique par le doublement des surfaces cultivées, alors que les rendements ne progressent que de 14%.

Le volume de la production du **maïs** a été multiplié par plus de cinq, et celui du **riz** par trois. Outre des gains de productivité obtenus par ces spéculations, on assiste aussi à une extension de leur zone de production.

La production du mil est restée l'apanage des pays sahéliens, notamment du Nord du Nigeria, du **Niger**, du Burkina Faso et du Mali. **Le Nord Nigeria et le Niger fournissent 75 % de la production régionale du mil.**

Le bassin de production du sorgho est moins homogène que celui du mil. Deux pays, le Nigeria et le Burkina-Faso constituent les principaux foyers. Suivent le Mali et le **Niger**, ce dernier pays ayant légèrement amélioré sa position entre 1980 et 2006.

Bien que le maïs aie depuis quelques années, conquis les bassins intérieurs de production, notamment les aires traditionnelles de culture du mil et du sorgho, sous l'impulsion du coton, cette céréale demeure l'apanage des pays côtiers. Deux bassins se dégagent clairement : le

Nigeria et un groupe de quatre pays côtiers ; le Bénin, le Togo, la Côte-d'Ivoire et le Ghana, qui fournissent entre 83 et 90 % de la production régionale du maïs.

La production du riz est moins concentrée que celle des autres céréales, bien que trois bassins se dégagent assez clairement. Le premier bassin est incontestablement le Nigeria qui fournit plus de 40 % de la production régionale. Suit le bassin formé par la Guinée et le Mali qui fournit actuellement environ 30% de l'offre régionale.

On peut imputer cette faible dynamique des bassins de production, à la faible transformation des systèmes de production, marqués par la prévalence des petites exploitations familiales, un faible recours aux intrants (une sous utilisation des engrais et des semences améliorées) et une faible mécanisation. Le rendement de l'ensemble des quatre principales céréales (maïs, sorgho, riz et mil) produites dans la région reste très faible, environ **1179 kg par hectare** comparé aux 6 tonnes à plus de 12 tonnes réalisés en Asie et en Europe sur le blé, le maïs et le riz

## La dynamique de la demande et de la consommation

La demande ouest africaine des céréales a beaucoup évolué au cours des trente dernières années en rapport avec trois facteurs essentiels : (i) l'augmentation très rapide de population, accroissement qui s'accompagne de profondes mutations du peuplement et corrélativement des habitudes alimentaires, (ii) la demande de l'industrie agro-alimentaire en pleine expansion en dépit de la crise et (iii), la demande pour l'alimentation animale.

La population ouest africaine croît à un rythme de 2,6%, avec des pointes de 3 % dans certains pays. Selon le Club du sahel et de l'Afrique de l'Ouest, la population ouest africaine était estimée à 77,6 millions d'habitants en 1960. En 1980, elle est passée à 132,3 millions d'habitants, en 2000, les estimations la portent à 223,4 millions et à **300 millions en 2010**. Selon les analystes, l'Afrique de l'Ouest abritera 353 millions d'habitants en 2030 et 455 millions en 2050.

Sur le long terme, cette dynamique induit une transformation profonde des habitudes alimentaires, favorisée par l'urbanisation, l'amélioration du pouvoir d'achat d'une importante couche de la population, et les effets des aides alimentaires qui ont permis l'introduction dans les habitudes de consommation, de nombreux produits que la région génère très peu : riz, produits dérivés du blé notamment.

Il en résulte une segmentation de la demande qui induit la cohabitation de deux principaux bassins aux caractéristiques bien distinctes.

Le **bassin sahélien** correspond aux grandes agglomérations urbaines allant du Nord du Nigeria jusqu'en Guinée, en passant surtout par le Niger, le Burkina et le Mali. Ce bassin est caractérisé par la prévalence d'un modèle de consommation fortement dominé par les céréales locales notamment le mil, le sorgho et le riz, complétées depuis quelques années par le maïs. Cette zone a une **norme moyenne de consommation par habitant de 220 kg**. La part des céréales locales dans le volume total des céréales consommées dépasse souvent les 60% et peut atteindre des pointes de **70 à 80 % dans certains pays comme le Niger** et le Mali.

Le **bassin côtier** correspond à cette région qui s'étend du Sud du Nigeria au Sénégal. C'est la zone la plus urbanisée de l'Afrique de l'Ouest, notamment la grande conurbation qui va de Abba au sud-est du Nigeria à Abidjan en Côte-d'Ivoire. Ce bassin a connu une nette évolution des

habitudes alimentaires des populations, qui substituent la consommation des produits à tubercules et racines (ignames, patates douces, manioc) par les céréales dont l'essentiel est importé du marché international. Plus de 60 à 75% des céréales importées du marché international et circulant dans la région sont destinées à la satisfaction des besoins alimentaires des populations de cette zone.

La demande des céréales à des fins d'autres usages, industrie agro-alimentaire et consommation animale, a également progressé dans la région. Elle est assez consistante dans certains pays comme le Nigeria, la Côte-d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal. Elle porte pour l'essentiel sur le maïs. La région doit encore importer d'importantes quantités pour satisfaire cette demande.

## La dynamique des échanges régionaux

Le commerce régional des produits céréaliers a connu une nette intensification au cours de la décennie soixante dix, en lien avec les crises de famine qui ont secoué les régions sahéliennes, l'évolution des habitudes alimentaires, et l'augmentation de la production. Ce commerce est alimenté tant par les produits régionaux que par ceux importés du marché international. La dynamique des transactions laisse entrevoir :

- ✓ un fort développement des flux infra territoriaux résultant de la connexion de plus en plus poussée entre les bassins de production et les centres de consommation générés par l'urbanisation et la demande industrielle et animale ;
- ✓ une accentuation de la segmentation spatiale et structurelle du marché, qui se manifeste sur deux plans : (i) une forte zonation des flux et (ii) une présence de plus en plus marquée du riz importé dans les transactions de céréales sur les marchés urbains.

Les échanges structurent l'espace régional en **cinq réseaux marchands céréaliers** plus ou moins décloisonnés les uns des autres.

- Le sous espace Ouest, polarisé par le Sénégal. Il est marqué par des flux du riz local et du mil et du sorgho
- Le sous espace Centre animé par la Côte-d'Ivoire et le Ghana avec leurs voisins (Togo, Mali et Burkina), marqué par des flux du maïs.
- **Le sous espace Est polarisé par le Nigeria et ses voisins**, qui anime d'importants flux de mil, de sorgho, du maïs, du niébé et la réexportation du riz. Plus de 60 % des flux de transaction des céréales locales sont animés par ce sous espace
- La zone de conurbation Nigeria, Bénin, Togo, Ghana, baptisée zone de coprosperité où circulent de faibles quantités de maïs et entre 300.000 et 500.000 tonnes de riz de réexportation du Bénin en direction du Nigeria.
- **La bande sahélienne** qui implique des flux de mil/sorgho entre le Mali, la Mauritanie, le Burkina, le Nigeria et le Niger.

La région a connu une rupture de la longue période de relative stabilité des prix des produits alimentaires en général, et des céréales en particulier, en lien avec les tendances générales du marché international.

En effet, sur les traditionnelles fluctuations, inter saisonnières et annuelles des prix des céréales locales, s'est greffée la flambée des prix des produits importés dès fin 2007 et début 2008. Si le niveau de transmission de ces hausses sur les prix des céréales locales est encore fortement discuté, il n'en demeure pas moins que le phénomène a induit une augmentation des prix qui demeure élevée comparée à leur niveau des cinq dernières années.

**Les analystes prévoient un maintien sur une période longue de cette tendance des prix des céréales sur le marché ouest africain.**

Les modes de transactions ont peu évolué. Si des organisations socioprofessionnelles à la base s'impliquent de plus en plus dans le négoce et les transactions des céréales à travers les interprofessions, les systèmes de ventes groupées (warrantage et autres banques de céréales), les échanges régionaux sont toujours dominés par les négociants traditionnels.

Les acteurs sont appuyés par des systèmes d'information qui, s'ils ne permettent pas encore d'avoir une idée exacte de la structure du marché (niveau de l'offre et de la demande), constituent pas moins un instrument de mise en réseaux des différents opérateurs du secteur agro-alimentaire.

Les transactions transitent par les supports traditionnels des échanges, notamment les marchés périodiques situés, soit à l'intérieur des Etats, soit dans les périphéries frontalières, c'est-à-dire dans ces régions à cheval sur deux ou trois pays. Selon leur localisation, l'ampleur de leurs transactions, certains marchés sont devenus les principaux baromètres des échanges régionaux et de bien d'autres indicateurs, telle que la conjoncture alimentaire.

Si on ne connaît pas avec exactitude le volume des échanges régionaux, du fait du faible enregistrement des flux, les statistiques officielles indiquent une augmentation sensible des importations du riz, du blé et de la farine de blé. Les transactions demeurent importantes et semblent progresser d'une année à l'autre.

Les transactions régionales portent sur plusieurs millions de tonnes de céréales, notamment du mil, du sorgho et du maïs local. Les estimations effectuées par diverses missions montrent une relative intensification des exportations nigérianes et béninoises de céréales en direction du **Niger**.

Selon les derniers travaux du (CILSS, 2010) « la zone soudanienne expédie environ 10.000 tonnes de céréales sèches vers le Sahel oriental chaque semaine, flux qui permet de résorber les déficits céréaliers de la zone. Des dix mille tonnes, entre 1500 et 2000 tonnes sont fournies par le Bénin, le reste provient du Nord du Nigeria. Ce pays demeure le plus gros exportateur de céréales de la région.

Le riz occupe le premier poste des importations céréaliers de l'Afrique de l'Ouest. Entre (1980-1990) et (2005-2008), **les importations de riz ont été multipliées par plus de 4**. En effet d'un volume de 1.750.000 tonnes en 1980-1982, les importations sont passées à 2.200.000 tonnes en 1990-1992, puis à 3.870.000 en 2000-2002 pour bondir à **près de 8 millions de tonnes en 2008**.

Les importations du blé et de la farine de blé sont nettement moins importantes. Selon les statistiques de la FAO, les importations du blé et de farine ont enregistré une évolution identique à celle du riz au cours de la période considérée, avec un accroissement de 290% entre 1980 et 2005. Par contre, entre 2005 et 2007, ces importations de blé ont régressé d'environ 25 %.

Sur la période 2004-2006, **les importations de céréales et dérivés ont représenté environ 18% de l'offre totale brute de produits céréaliers de la région**. Cette proportion atteint

environ 20 % en 2008, du fait de l'augmentation des importations défiscalisées de riz pour juguler la crise alimentaire née de la flambée des prix des produits de base

La réexportation, née dans les années 80 du fait des disparités de politiques commerciales et fiscales et qui impliquait une dizaine pays, est de plus en plus restreinte au sous espace Est. Les volumes de riz réexportés par le Bénin en direction du Nigeria varient entre 150.000 et 400.000 tonnes par an. Le Niger réexporte en direction de la Fédération (du Nigeria) entre 100.000 et 150.000 tonnes de riz et de la farine de blé.